

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Adrien Dolimont, Ministre des Finances, du Budget,
des Aéroports et des Infrastructures sportives, concernant
**La finalisation des expropriations nécessaires à la liaison
Tihange-Strée-Tinlot par le Comité d'acquisition de Liège**

Monsieur le Ministre,

Nous avons déjà eu l'occasion de faire le point sur le dossier de la liaison Tihange-Strée-Tinlot et plus spécifiquement sur les expropriations nécessaires à la poursuite du chantier. Inutile de rappeler qu'il s'agit d'un dossier en cours depuis de longues années...

En réponse à une question parlementaire datant d'avril dernier, vous m'indiquiez que le budget permettant le paiement des indemnités d'expropriation était disponible et que ce dossier figurait au rang des priorités du Comité d'acquisition de Liège. À cet égard d'ailleurs, une deuxième commissaire venait d'être affectée à ce dossier afin de le finaliser avec la diligence voulue. Par conséquent et sauf cas de force majeure, les emprises requises devaient être mises à disposition de la Direction des Routes d'ici fin 2022.

Monsieur le Ministre, je reviens vers vous concernant ce dossier qui, vous l'aurez compris, me tient particulièrement à cœur. Pourriez-vous me dresser un état des lieux en cette fin d'année 2022?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Dolimont:

[Novembre 2022]

Le comité d'acquisition de Liège poursuit les négociations en vue de libérer les emprises dans les temps impartis et lève, en collaboration avec la Direction des Routes de Liège et la Commune de Modave, les obstacles et blocages un à un.

Après la question des accès et du doublement par une voie destinée au charroi agricole au nord de la route à créer qui a connu un dénouement heureux à la fin de ce mois de septembre 2022, se pose la question d'actualité des couverts végétaux permanents C.V.P. puisque des fossés destinés au ruissellement des eaux sont créés au sud de la route à construire. Les premiers éléments de réponse reçus ce 17 octobre dernier semblent exclure ces ouvrages du champ d'application du décret. Confirmation de ce point de droit est attendue.

Enfin, outre des précisions importantes relatives à deux emprises, dont une encore à créer, la question de l'utilisation du pertuis au lieu-dit « vieille carrière » trouverait également ces derniers jours une solution satisfaisante.

Au-delà de ces obstacles liés à l'opérationnalité du chantier et du projet, mais qui ont un lourd impact sur les négociations avec les personnes expropriées, le comité d'acquisition de Liège a dressé les actes nécessaires à la libération des emprises et travaille actuellement à recueillir l'adhésion des personnes expropriées.

La Commune de Modave a attiré l'attention des services concernés sur le fait que le permis d'urbanisme ne serait délivré qu'en mars ou avril 2023 et s'interroge sur l'annonce de l'entame des travaux en janvier 2023.

Ces éléments de réponse portent sur le dossier relatif à la phase 3, à savoir le tronçon à créer jusqu'au rondpoint Saint Vitu; le comité d'acquisition de Liège, en date de ce 25 octobre, venant seulement de recevoir de la Direction des Routes de Liège le dossier relatif à la phase 4, portant sur le tronçon à créer jusqu'au carrefour de Tinlot.